

Le Québec - un "melting-pot" français?

Les événements à Saint-Léonard ont prouvé que si un problème touche directement aux intérêts des Canadiens français eux-ci, s'organisent, s'organisent et agissent pour le résoudre.

Pourquoi les parents des élèves qui fréquentent les écoles de Saint-Léonard sont-ils passés à l'action? Les écoles dites bilingues ont été créées en vertu de leurs cours en anglais et cela a fait dire à un curé que les jeunes ne se confessaient même plus en français! Après les élections du 10 juin pour deux postes au sein de la Commission scolaire de Saint-Léonard, les candidats du MIS (Mouvement pour l'intégration scolaire) gagnent et ont décidé de demander officiellement les écoles à partir de cette année. Mais l'affaire n'est pas complètement terminée car elle est encore devant les tribunaux puisque les anglophones ont contesté les élections et à cause aussi d'une injonction contre la résolution prise par la Commission scolaire de franciser les écoles.

Les deux groupes en conflit sont d'une part les Canadiens anglais (5% de la population de Saint-Léonard) et les Neo-Canadiens ou les immigrants (40%) et d'autre part les Canadiens français (55%). Ces Neo-Canadiens en majorité d'origine italienne sont mal pris et comme tous les immigrants qui viennent au Québec on les considère.

Lorsqu'un immigrant fait sa demande pour s'établir au Canada il se fera interviewer en anglais et tout peut-être dans les pays francophones (et encore, il y a cinq ans à Paris on se faisait interviewer en anglais et on disait même aux immigrants qu'il serait plus facile d'être admis - même au Québec - si l'on parlait anglais. Donc à priori l'émigrant a une image d'un Canada anglais "from coast to coast". Il arrive à Montréal et il lui balbutie quelques mots de français à un chauffeur d'autobus mais-ci lui répondra en anglais. Il commente ensuite à chercher un emploi et il réalise qu'il n'est pas facile de trouver un emploi et il réalise que le public il n'est pas sûr de l'anglais, quant au public, lui-même s'adressera à un employé en anglais s'il remarque que son accent n'est pas "canayen". Pourquoi donc l'immigrant voudrait-il instruire ses enfants dans une langue qu'il n'empêcherait que très peu?

Si le MIS veut franciser les écoles catholiques de Montréal c'est bien mais vouloir assimiler par là fait même les immigrants au groupe francophone lorsque les raisons économiques pour une telle assimilation n'existent pas c'est non seulement illogique mais cela peut aussi créer des hostilités envers les Canadiens français qui ont besoin de la sympathie et peut-être de l'appui des immigrants pour un état éventuel du Québec. René Lévesque est le seul à comprendre vraiment la situation et c'est la raison pour laquelle il n'a pas voulu se prononcer radicalement en faveur du MIS, ce qui a provoqué M. Lemieux, président de ce mouvement à commettre un acte à la société des États-Unis en brûlant sa carte de membre du Mouvement Souveraineté-Association devant un photographe de La Presse. Les Québécois et en particulier M. Lemieux ont encore à apprendre le sens de l'unité d'un parti politique car si chaque membre devait défendre toutes les fois pour le Canada, cela ne serait pas une promesse contraire à la sienne, un finit par avoir 100.000 partis indépendantistes. Quand on est membre d'un parti les divergences d'opinions se font dans le parti et non en dehors.

Une leçon pour tout le monde

L'affaire Saint-Léonard a été instructive pour tout le monde y compris les gouvernements.

L'immigration ne relève pas exclusivement du gouvernement fédéral mais peut-être de juridiction mixte si une province s'y intéresse. Ainsi l'Ontario a un service d'immigration depuis plus de vingt ans et ne nous en possédant qu'entre 1945 et 1964 sur plus de deux millions d'immigrants plus de la moitié se sont fixés dans cette province et qui nous montre l'efficacité d'un tel service. Le Québec n'a qu'une Directrice générale de l'immigration qui n'est au fond qu'un service d'accueil aux immigrants et qui ne s'occupe nullement de recruter des émigrants francophones pour la "Belle Province". Cette direction générale cependant pourrait devenir un ministère si le projet de loi qui va être présenté à la Chambre à la rentrée est approuvé.

En attendant c'est Ottawa qui s'occupe de l'émigration et il est temps que le gouvernement fédéral fasse connaître le fait qu'on parle français au Québec

et qu'on a besoin de cette langue pour vivre dans cette province.

Basta ensuite à changer le système archaïque d'enseignement scolaire. Il est temps de faire une distinction entre religion et enseignement et d'accepter le fait qu'on peut être plus précis Québécois sans être nécessairement de religion catholique. Les Israéliens (ou les juifs comme on les appelle plus communément ici), qui viennent de l'Afrique du Nord et sont francophones, n'ont pas d'autres choix que d'envoyer leurs enfants dans les écoles protestantes qui sont plus laïques que les écoles catholiques et ou ils n'auront pas à payer des frais de scolarité mais qui enseignent en anglais. Les frais s'élevaient à \$30, par mois pour l'école élémentaire et à \$35, pour l'école secondaire; ce sont des frais supplémentaires qu'un lauréat francophone devra payer si ses enfants fréquentent une école catholique de langue française. Notons qu'il y a à Montréal quatre écoles protestantes de langue française mais qui posent un problème de transport à cause du fait qu'elles sont si peu nombreuses.

Les enfants israélites de langue française grandissent donc en parlant l'anglais, fréquentent les amis de leurs écoles, ont peu de contact avec les Canadiens français et grossissent par conséquent les rangs des anglophones. Perte qui se fait sous l'œil surpris des Québécois et à cause d'un monde scolaire basé sur deux commissions scolaires - catholique et protestantes - en un système laïque qui pourrait se baser sur deux langues - l'anglais et le français.

Finalement il y a le problème du français comme langue de travail et l'on se demande comment le français pourrait être rendu obligatoire par une loi comme a suggéré M. René Lévesque. Une législation ne forcerait pas quelqu'un à parler le français s'il n'a pas besoin de le parler. C'est la nécessité de parler une langue pour gagner sa vie qui fait qu'on apprend cette langue et en faisant du Québec

un état unilingue cela semblerait la seule solution pour établir le français comme langue de travail.

Aussi semble-t-il que pour l'instant ce que les deux gouvernements devraient faire c'est adopter (1) une politique d'immigration plus active de la part d'Ottawa conjointement avec Québec qui encouragerait des francophones à venir s'installer dans notre province. Une telle politique devrait aussi attirer les non-francophones qu'on parle français et qu'il serait plus facile de s'y adapter si on le parlait; (2) le gouvernement québécois devrait adopter une politique qui viserait à changer le système relatif d'enseignement scolaire. Ensuite on pourrait aborder la question de la langue de travail.

Si une telle politique d'immigration de la part d'Ottawa ne réussit pas, en plus de chercher des immigrants aussi spécialisés que possible, il faudrait qu'ils soient bilingues en plus de leur langue natale, ce qui pourrait être demandé un peu trop à des immigrants qui viennent au Québec. Une autre solution serait de donner la responsabilité au gouvernement québécois officiellement, mais ceci équivaudrait à la création globale d'un état dans un autre état. Ainsi sur et à mesure que le Québec se voit accorder un statut international (communication - satellite - éducation, culture - bientôt peut-être l'immigration officiellement en conjonction avec Ottawa) il deviendra son fait un état que M. Trudeau le veuille ou non.

Il se peut grâce à ce qui est arrivé à Saint-Léonard (et paradoxalement grâce au MIS surtout si les mêmes événements se reproduisent ailleurs) que la population québécoise devienne plus sensible au problème de la langue et deviendrait en faveur de l'unilinguisme. Les Québécois comprendront que pour faire du français une langue de travail, une langue créatrice et non une langue de traduction il faudra faire du Québec un état unilingue.

par VICKS



Raymond Lemieux, président du Mouvement pour l'Intégration Scolaire, parle avec quelques parents des étudiants français à St. Léonard.